



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY
N°26, juin 2023

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

RETRAITES



Au bout de 12 grèves et manifestations largement plébiscitées par la population pour défendre nos retraites, le gouvernement ne négocie toujours pas.

Prochaine étape, grève et manifestation le mardi 6 juin, à l'occasion de la proposition de l'opposition parlementaire pour abolir cette loi rejetée par une large majorité de citoyens... et d'électeurs

Séjour 2



Enfin finalisé après des compromis et de nombreux retards et malgré un financement insuffisant pour résoudre tous nos problèmes. Le Séjour 2, ce sont des financements **supplémentaires**.

La direction en a profité pour titulariser les derniers infirmiers sur ce budget, économisant ainsi sur le budget global... Du coup, où est passé cet argent ?

Faute de trouver des infirmiers, nous avons défendu les postes qui contribuent à l'« optimisation du temps soignant ». Résultat : création de postes : 1 AMA, 3 AS, 4 ASHQ et titularisation de 7 secrétaires (très précarisées), 11 ASHQ et 6 AS.

Nous avons entériné le financement partiel de surmajoration d'heures supplémentaires, surtout pour cet été, qui s'annonce encore une fois très lourd.

Accord de la direction pour demander le financement de l'Analyse Psychologique de la Pratique (appréciée par le personnel), car pas d'autre financement possible en vue. Nous attendons l'approbation de l'ARS.

Enfin des avancées pour le personnel...

- **Protocole de grève** : pour l'instant, respect du protocole local signé en 2019 : assignations non plus à l'année, mais quand les syndicats locaux relaient la grève. Il ne faut plus signer les assignations sur les plannings.
- **Embauches** : infirmiers et aides-soignants nouvellement embauchés seront directement stagiaires sans concours. Les « nouveaux » psychologues embauchés sur poste vacant le seront directement sur CDI à l'échelon 2
- **Vacances** : Vieille revendication de la CGT. En février et avril, les agents ont pu bénéficier d'une semaine pleine. La note de service est enfin publiée pour les congés d'été

...Mais la direction campe sur certains dossiers

- **Planification des RTT et provisionnement des CET** : selon la direction, planifier les RTT en plus (habituellement des CA) permettrait de mieux garantir les dates de congés promis aux agents. Quant au CET, la direction souhaite qu'il ne soit provisionné que par les congés que l'on n'a pas pu prendre, pour nécessités de service
- **Double résidence administrative** : invalidante pour certains agents, mais réglementaire. La direction, très attachée au réglementaire, étudie toujours le dossier
- **Véhicules de service** : la direction reconnaît que, s'ils sont tous techniquement en état, certains sont délabrés. Projet de location de nouveaux véhicules, de maintien des anciens dans l'enceinte du CHS et de mutualisation (à surveiller de près)

BUDGET

L'ARS alerte sur les menaces de déficit. Le budget du NHS est passé de 80 à 100 M€, pour cause inflation et hausse des taux de crédit. Taux d'endettement prévisionnel de 106 %. La direction nous répond que cela n'aura pas d'incidence sur le personnel.

Nous restons très vigilants, car l'ARS du Centre Val de Loire veut réduire le budget du CHS George Sand de 3 millions € suite à la fermeture d'une unité par manque de personnel. Nous n'entendons pas subir le même sort avec nos 40 lits fermés faute de personnel.

Violence

La médecine du travail note une augmentation constante depuis 2 ans des cas de violence envers le personnel générant un **nombre important d'arrêts de travail**. En 2000, il y avait 113 jours d'AT et en 2022, on comptait 2153 jours d'AT.

486 **déclarations d'actes de violence** en 2022, essentiellement sur le pôle PRISME et une tendance déjà à la hausse en 2023. 562 DEI en 2022, toujours surtout sur le pôle PRISME.

Pour le nouveau protocole, **les membres du F3SCT n'étaient plus destinataires** des déclarations d'une situation d'agitation, agressivité, violence, ni pour action, ni pour information. Le Directeur et le service qualité souhaitent que le F3SCT n'en soit plus destinataire pour action, mais seulement pour information et seulement pour certaines DAV (Déclaration d'Actes de Violence). Nous avons réaffirmé que nous souhaitons recevoir toutes les DEI et DAV. Comment défendre les doléances du personnel si nous n'en sommes plus informés ? Serait-ce une volonté de filtrage de la Direction et du Service Qualité ?

Nous avons demandé que **la CUMP** soit déclenchée systématiquement en cas d'agression d'un membre du personnel et pas seulement si l'Administrateur de garde ou le cadre de santé l'estiment nécessaire. Le Directeur et la DSI préféreraient que la CUMP soit proposée systématiquement mais pas déclenchée automatiquement. Pour rappel, seul le SAMU peut déclencher une CUMP.

Adresse courriel cgt.chs@ch-sevrey.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

Site internet <http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

local ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 H à 17 H